



## Déclaration liminaire CDAS du 09 Mars 2021

Monsieur Le Président,

Depuis maintenant un an, nous traversons une crise sanitaire sans précédent.

Cette crise est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles, engendrant pour certain·es agent·es des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Le budget de l'action sociale a encore diminué pour atteindre en 2021 : 109 millions d'euros. Ce budget ne prend pas suffisamment en compte les besoins des agent·es du Ministère face à une crise sociale dont l'ampleur est à craindre.

De plus, Solidaires Finances Publiques condamne de nouveau la mise en réserve budgétaire actuelle de 6 % et en exige la levée immédiate puisque les agent·es ne bénéficient jamais de la totalité du CAL.

- Le droit à une action sociale ministérielle est rendu encore plus légitime, c'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel.
- Elle n'est ni un confort ni un luxe.
- Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation.
- Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agent·es en activité et pensionné·es, leurs familles et leurs ayants droits.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'Action Sociale a pour objet de répondre à tous les besoins sociaux des personnels actifs et retraités dans les domaines du logement, de la restauration, de gardes d'enfants, des vacances, des loisirs et de la culture.

- Elle doit aussi leur apporter une aide morale et financière et des secours quand ils ou elles sont dans le besoin. Mais pour ce faire, l'Action Sociale a besoin de moyens matériels humains et financiers, afin de mettre en œuvre et d'assurer des prestations de qualité pour l'ensemble des personnels.

Par ailleurs, l'Action Sociale nécessite de conserver un réseau départemental de délégations et d'assistant·es, au plus près des agent·es. C'est une richesse pour notre Ministère, qui octroie des prestations avec un véritable accompagnement social. La crise sanitaire a accentué ce besoin de proximité (difficultés financières, psychologiques ...).

De multiples attaques sont actuellement menées contre l'action sociale ministérielle que d'aucuns verraient bien disparaître pour ne laisser subsister que la seule action sociale interministérielle sans compensation budgétaire.

La baisse des budgets de l'action sociale, la disparition programmée des CDAS, régionalisation du réseau des délégations d'action sociale, vente programmée de tout ou partie du parc des résidences de vacances EPAF n'en sont que des exemples.

Face à toutes ces attaques, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement sans réserve à une action sociale forte ET de proximité !